

# COMPTAZINE

1<sup>ÈRE</sup> REVUE NATIONALE DE COMPTABILITE POUR LES ETUDIANTS



*Études  
Étudier à l'étranger,  
c'est possible*

*Études  
CCA ou DSCG  
il faut choisir*

*Fiche révision  
Paie - journée  
de solidarité 2012*

*et toujours plus  
d'articles sur  
comptazine.fr*

## Orientation : DERNIER CARREFOUR



# COMPTAZINE

1<sup>ère</sup> REVUE NATIONALE DE COMPTABILITE POUR LES ETUDIANTS

**des actus !**

**encore plus de bons plans !**

**encore plus de fiches de révision !**

**un site Internet enrichi  
des interviews !**

**encore plus de focus :  
social, emploi, fiscalité**

Créée en 2009, l'association Accountancy Simply a pour objet de **promouvoir** la profession comptable auprès des jeunes **et de moderniser l'image de la profession comptable**. Après avoir observé les actions menées auprès de la jeunesse par les institutions en place, l'équipe décida d'apporter sa pierre à l'édifice en créant un mensuel gratuit destiné aux étudiants, pour rendre la comptabilité plus ludique et attrayante.

Le premier numéro de Comptazine paraît en décembre 2010 dans une école. Comptazine est aujourd'hui diffusé dans 82 écoles sur l'ensemble du territoire national.

## COMMENT CELA EST-IL POSSIBLE ?

### La diffusion

Au fil du temps, de plus en plus d'écoles se sont abonnées au magazine via notre formulaire en ligne. Nous l'envoyons sous format PDF en début de mois aux directeurs pédagogiques, professeurs et documentalistes de nos écoles partenaires qui se chargent de l'imprimer et de la mettre à la disposition des étudiants.

### Le contenu

La revue est rédigée par des étudiants et relue par des professeurs et des professionnels. Si au départ le magazine avançait à « tâtons », il est aujourd'hui animé par un véritable comité de rédaction ayant la volonté de définir une ligne éditoriale pour chaque numéro.

Les rédacteurs sont issus de milieux divers et proviennent de nos écoles partenaires. Certains sont étudiants en comptabilité, d'autres en droit et traitent les points techniques. De jeunes journalistes nous accompagnent pour réaliser les interviews.

**Rejoignez-nous sur**

***[www.comptazine.fr/devenir-redacteur](http://www.comptazine.fr/devenir-redacteur)***

**et osez dévoiler votre talent**

# COMPTAZONE

1<sup>ÈRE</sup> REVUE NATIONALE DE COMPTABILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

## SOMMAIRE

- ÉTUDES** • Étudier à l'étranger, c'est possible..... 2      **FICHE RÉVISION** • Paie - journée de solidarité 2012 ... 4  
**ÉTUDES** • CCA ou DSCG - il faut choisir..... 2

## ARTICLES DÉJÀ EN LIGNE

- PODCAST** • Agnès Bricard sur BFM Business      **ARTICLE** • L'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières  
**ARTICLE** • Le système de cotation des entreprises par la Banque de France      **SUJETS** • Sujets DCG et DSCG en ligne  
**CONFÉRENCE** • Philippe Bloch au groupe Les Echos      **ARTICLE** • Modalités et dates d'inscription au DSCG

Les beaux jours reviennent. Malheureusement, ces temps ensoleillés riment souvent avec les mots révisions, fiches et période fiscale ! D'ailleurs n'oubliez pas que pour votre inscription au DSCG, le serveur sera ouvert du 25 avril 2012 au 29 mai 2012. Les timbres fiscaux alourdiront encore un peu plus votre budget ce mois-ci. D'ailleurs, saviez-vous qu'un étudiant lambda vivant en location à un budget moyen de 1 170 € à Paris et de 976 € en province ? Les principaux postes de dépenses sont le logement, l'alimentation, le transport, les livres et les loisirs. En général, l'APL et l'aide financière de la famille permettent à peu près de joindre les deux bouts. D'ailleurs l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) l'a très justement souligné dans son article du 25 janvier 2012. Je cite : « *Il existe trois sources de financement possibles pour un jeune en formation : les transferts familiaux, les aides sociales et les revenus du travail. La France a fait le choix –par construction historique peut-être, par facilité sans doute– de miser sur la solidarité familiale pour former ses jeunes.* » Le constat est direct et un peu abrupt. Dans la filière de l'expertise comptable, l'apprentissage est un très bon système pour éviter les frais de scolarité et permet d'être rémunéré pendant sa période de formation. Alors dans le cas où les études ne se pratiquent pas en alternance et que les parents n'ont pas suffisamment de revenus pour financer cette scolarité dans le supérieur, que fait l'étudiant ? Les bourses s'obtiennent au mérite. Il n'est pas aisé d'en décrocher une. Le dernier moyen pour financer ses études reste celui de cumuler un emploi en plus des cours. Cet emploi, certains diront qu'il est bénéfique pour l'expérience du jeune, d'autres expliqueront qu'il empêche l'étudiant d'apprendre sérieusement, est rémunéré le plus souvent au SMIC horaire. On a tous en tête le traditionnel supermarché ou fast-food qui offre ce type de travail.

Alors que votre employeur vous oblige à prendre la journée de solidarité le lundi de Pentecôte, que le programme Erasmus vous ouvre ses portes et son portefeuille, ou bien que vos parents financent totalement votre Master CCA, ne lâchez rien et allez jusqu'au bout de vos capacités.

Bonne lecture !

Sébastien Demay

**82 écoles partenaires en France, plus d'infos sur notre site.**



Suivez en direct toute l'actualité de la profession :



Comment ça se passe dans les autres écoles ?



ACCOUNTANCY  
SIMPLY  
Association loi 1901

#15  
Avril 2012

# ÉTUDIER À L'ÉTRANGER, C'EST POSSIBLE

Par Shéhani Thanthrilage

Certains d'entre vous ont déjà entendu parler du programme ERASMUS (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*). C'est un programme d'échange qui permet à des étudiants d'effectuer une partie de leur cursus dans une autre université européenne avec laquelle leur université est liée par un accord de partenariat.

Les effectifs de ce programme sont d'ailleurs très encourageants : 971 établissements d'enseignement supérieur français possèdent la Charte universitaire Erasmus pour l'année 2009-2010. Et ce sont 28 283 étudiants qui ont effectué une mobilité Erasmus en 2008-2009. Les trois premiers pays d'accueil pour les étudiants Erasmus au départ de la France sont l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Une tendance nette se dégage : *la mobilité vers les pays scandinaves est en hausse constante.*

Il est intéressant de savoir que d'autres programmes d'échange existent. Ayant moi-même postulé pour certains d'entre eux, je souhaite partager mes découvertes avec vous !

En effet l'Europe n'est pas la seule destination possible. D'autres régions du monde mettent en place des programmes pour attirer les étudiants étrangers. Le Québec en est le parfait exemple. Le programme CREPUQ permet aux étudiants qui le désirent de suivre des enseignements de Licence ou de Master au Québec.

Je me dois également de mentionner le programme de la MICEFA (Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains) qui permet d'effectuer un séjour d'études aux États-Unis pour un semestre ou une année universitaire. Il est obligatoire d'obtenir le TOEFL (test qui évalue les capacités à parler et comprendre l'anglais) avec un score minimum de 80 sur 120. Ce test est faisable avec des annales et un peu d'entraînement (si si je vous assure je l'ai passé en 2009). Avec un choix parmi quarante universités, cet échange offre de belles opportunités.

Cependant, étudier à l'étranger est souvent perçu comme un projet inaccessible financièrement parlant. Or, très rares sont les étudiants connaissant le nombre élevé de bourses auxquelles ils peuvent prétendre. Il y a évidemment la bourse Erasmus pour le programme précité, mais aussi la bourse de mobilité du Crous (Le Centre



Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), la bourse de la ville de Paris et les bourses régionales du Conseil Régional de l'Île de France.

Si, avec toutes ces bourses, vous n'étiez toujours pas convaincus, laissez-moi vous parler de la CFA (Commission franco-américaine) qui offre des bourses à des étudiants, à des jeunes professionnels et à des chercheurs français et américains. En ce qui concerne les étudiants, la bourse Fulbright de la CFA propose une aide financière pour un projet d'études aux États-Unis pour le niveau master sans programme d'échange. Il s'agit donc pour l'étudiant de postuler de lui-même dans une université américaine. Les frais d'inscriptions américains étant très élevés la CFA offre entre 12 et 15 bourses Fulbright par an pour un montant de 20 000 dollars maximum par bourse. La CFA est ouverte au public avec une bibliothèque de documents sur les universités et des conseillers à votre écoute. D'ailleurs, j'ai été agréablement surprise par leur accueil.

Il y a donc de nombreuses possibilités qui s'offrent à vous si vous voulez étudier à l'étranger. N'oubliez pas que les dépôts de candidatures se font très tôt pour la bourse Fulbright et le programme Micefa, et un peu plus tard pour le programme Crepuq et Erasmus. ■

Pour plus d'informations :

<http://www.fulbright-france.org>

<http://micefa.org>

<http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php>

<http://www.cnous.fr>

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>

ÉTUDES

# CCA OU DSCG - IL FAUT CHOISIR

**Vous êtes beaucoup à vous poser la question, et à nous poser la question du choix à faire en matière de formation. Comparons donc le parcours CCA et le DCG/DSCG. Précisons que sous l'appellation « CCA », se regroupent : comptabilité, contrôle, finance, audit. Les facultés rivalisent d'imagination quant aux dénominations des licences et masters que suivent les étudiants.**

Par Jean-françois Muller

En généralisant, la licence CCA est une spécialisation de troisième année, intégrable après une licence générale d'économie gestion. Il est important de noter que la licence obtenue dépend de la notoriété de la faculté. En revanche, le DCG est un diplôme d'État en trois ans. Que ce soit la licence CCA ou le DCG, ces études sont longues, et nécessitent une rigueur certaine. Malgré un consensus apparent de symétrie entre ces deux diplômes, il n'en est rien. La troisième année de licence CCA prodigue un volume d'heure en comptabilité approfondie notamment de 36 heures de cours magistraux et de 12 heures de travaux dirigés, à mettre en parallèle des 150 heures dispensées en DCG pour la même matière. Il est donc évident que les compétences techniques à l'issue du diplôme ne sont pas les mêmes. Le DCG permet d'être employable directement en cabinet d'expertise comptable et dans les services comptables des entreprises, alors que les licences CCA peineront un peu plus à obtenir ces mêmes postes, et pâtiront d'un salaire plus faible à l'embauche.

La rentrée en master CCA n'a rien d'automatique. Il faut un bon dossier, et obtenir un score satisfaisant au « *score iae-message* », un test unique d'aptitude aux études universitaires en gestion. Là encore, la réputation de l'établissement est un critère très important dans le choix, et la difficulté d'accès une barrière d'autant plus élevée. Le DSCG est dans la même logique que le DCG un diplôme d'état qui a même valeur partout. A ce niveau, les étudiants suivent quasiment les mêmes cours. Le master CCA validé offre l'équivalence de 5 matières sur 7 d'un DSCG. Il manque les unités d'enseignement 1 et 4 : gestion juridique, sociale et fiscale ainsi que comptabilité et audit.

On constate que la filière de l'expertise comptable est réservée uniquement au titulaire d'un DSCG. Un étudiant en Master CCA sera donc dans l'obligation d'obtenir les deux unités d'enseignements manquantes. Attention, c'est une

erreur de penser que le master CCA est un diplôme qui s'obtient facilement. Son côté plus universitaire le rend plus ouvert sur d'autres domaines moins spécifiques que l'expertise comptable. D'ailleurs, les résultats obtenus en moyenne aux unités d'enseignement 1 et 4 sont ridiculement faibles. 1 080 étudiants obtiennent la moyenne en gestion juridique, sociale et fiscale sur plus de 7 000 inscrits. 1 328 étudiants obtiennent la moyenne en comptabilité et audit sur près de 7 300 inscrits. Obtenir les deux diplômes n'est donc pas chose aisée.

Les avantages de ces formations résident essentiellement dans l'assurance d'avoir un emploi à la sortie. **Le taux d'embauche frôle les 100 %.** Chaque étudiant doit se poser quelques questions en amont de sa formation concernant la durée de ses études et ses capacités. Il vaut mieux obtenir un master CCA plutôt qu'un DSCG incomplet. La difficulté du DSCG conduit majoritairement à l'arrêt des études. Il est vivement conseillé de s'orienter vers un master CCA ayant un taux de réussite avoisinant les 80 % à la suite de l'obtention d'un DCG. Surtout pour les étudiants qui auraient déjà rencontré des difficultés à l'obtenir. Pour rappel, 324 étudiants ont eu une note supérieure ou égale à 10 sur 4 528 inscrits en finance. Cela représente un taux d'échec de 92,84% ! Soit, vous êtes persuadé de pouvoir réussir rapidement, en deux ans, le DSCG, soit vous optez sur un parcours un peu long qui peut s'avérer plus sécurisant. Moralité, visez le diplôme de plus haut degré que vous soyez sûr d'atteindre. ■

ÉTUDES

## TU VEUX ENRICHIR TON C.V. ?

Flashe ce code et deviens rédacteur pour le magazine **COMPTAZINE**

Articles et interviews **rémunérés** qui seront diffusés en ligne et sur la revue

Plus d'informations sur [www.comptazine.fr](http://www.comptazine.fr) - contact : [Comptazine@gmail.com](mailto:Comptazine@gmail.com)



## PAIE - JOURNÉE DE SOLIDARITÉ 2012



Par David Agopomé

La journée de solidarité reste un mystère pour nombreux d'entre nous! Comptazine va vous en dévoiler tous les secrets pour traiter la journée de solidarité sur le bulletin de paye d'un salarié mensualisé.

### COMMENT FIXER LA DATE?

#### Fixer les modalités

Les modalités de la journée de solidarité sont fixées **par un accord d'entreprise ou d'établissement**. À défaut par un accord de branche. S'il n'y a pas d'accord, l'employeur, après consultation du CE ou à défaut des délégués du personnel, les fixe.

#### Choisir le jour

La journée de solidarité peut se traduire par :

- le travail d'un jour férié habituellement chômé à l'exception du 1<sup>er</sup> mai (lundi de Pentecôte, lundi de Pâques...),
- le travail d'un jour de RTT,
- toute autre modalité permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées (jour de congé conventionnel, étalement de la journée de solidarité sur plusieurs jours.

Dans certaines régions, il est impossible de fixer cette journée le Vendredi Saint, le 25 ou 26 décembre. Il est aussi interdit de supprimer un jour de congé légal ou un jour de repos compensateur.

### COMMENT FAIRE TRAVAILLER LES SALARIÉS?

#### Travail obligatoire

Depuis le 16 décembre 2004, **la journée de solidarité est une journée de travail obligatoire pour le salarié** sauf si le salarié a déjà effectué sa journée de solidarité au titre de l'année en cours chez un autre employeur.

#### Limitation du travail non rémunéré

Au titre de cette journée l'employeur peut demander jusqu'à 7 heures de travail privées de rémunération (durée proratisée pour les travailleurs à temps partiel) dans la limite de :

- 7 heures (au prorata si temps partiel) lorsque le salarié est mensualisé,
- La valeur d'une journée de travail, pour les salariés en forfait annuel, en jours.

Attention, les heures ne s'imputent ni sur le contingent annuel d'heures supplémentaires ni sur le nombre d'heures complémentaires. Le cas échéant elles ne donnent lieu ni à contrepartie obligatoire en repos, ni à du repos compensateur de remplacement.

### COMMENT GÉRER LES CAS PARTICULIERS?

#### Temps partiel

Pour un temps partiel la durée de cette journée doit représenter 7h au prorata de la durée contractuelle du travail (pour 10 h hebdomadaires, on aura une journée de  $7/35 \times 10$  soit 2h). En cas de référence horaire mensuelle dans le contrat de travail du salarié à temps partiel, il faut se référer à la durée hebdomadaire moyenne en rapportant l'horaire mensuel à 4.33 semaines (nombre moyen de semaines par mois (52 semaines/12 mois)).

#### Salariés multi employeurs

En cas de double activité exercée simultanément (temps plein et temps partiel), le salarié ne sera tenu d'effectuer la journée de solidarité que dans l'entreprise ou il exerce son activité à temps plein.

#### Journée déjà accomplie

Si un salarié a déjà accompli des heures au titre de la journée de solidarité chez un autre employeur, il se verra rémunéré en plus les heures effectuées de nouveau à ce titre chez son employeur. De plus ces heures sont imputables sur le contingent d'heures supplémentaires ou le nombre d'heures complémentaires et donnent lieu le cas échéant à repos compensateur.



**Le Réseau  
des Experts Comptables  
Indépendants**

*Une autre vision du métier  
qui fait le choix de la jeunesse*